



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2022

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents.

Eco quartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur la vente des parcelles de l'éco-quartier du Meix Ravas. Quatre permis de construire sont déposés et acceptés, une cinquième parcelle est réservée. Les contrats de vente vont débiter chez le notaire dès le 10 Mai 2022.

SISPAH (Syndicat Intercommunal au Service des Personnes Âgées et Handicapées)

Deux délégués et deux suppléants ont été désignés :

Titulaires	Suppléantes
Mme BERTHAUD Vanessa	Mme JOUILLE Jocelyne
M. DEBBAH Joël	Mme QUIZEL Aurélie

City Stade

Le Maire présente un deuxième devis de la société TRANSALP basée à L'ALBENC dans l'Isère. Il s'élève à 63 251.69 € TTC alors que le devis établi par AMC Diffusion est de 58 276.80 € TTC mais ne comprend pas la préparation du sol. Le Conseil Municipal décide d'émettre un choix définitif entre ces deux devis à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Secrétariat de Mairie

Suite au départ de Madame DEGAY, le Maire propose d'augmenter le temps de travail de Mme GUYET à partir du 1^{er} Juillet 2022. Elle effectuera 32 heures par semaine au secrétariat de la mairie. La permanence du mercredi ne se fera plus l'après-midi mais le matin de 9 à 12 heures. Le Conseil Municipal accepte cet aménagement de l'emploi du temps de Mme GUYET et le changement des horaires de la permanence du mercredi.

Fête patronale

Le Conseil Municipal décide de passer commande auprès de France Feux basée à BANEINS dans l'Ain pour les feux d'artifice tirés le 23 Juillet 2022 à l'occasion de la fête patronale et accepte le devis établi le 04/04/2022 de 1 900 € TTC.

Affaires scolaires

Mme Vanessa BERTHAUD et M. Rodolphe DESGOUILLE présentent les comptes-rendus des Conseils d'Ecole publiques (primaire et maternelle) de Mars de SAINT AUBIN. Les écoles ont bien été touchées par le COVID en début d'année amenant la fermeture de plusieurs classes. Malgré une levée des restrictions sanitaires, fin février, les écoles ont maintenu pendant un certain temps l'organisation mise en place en septembre. Les activités et projets partiellement gelées pendant la crise sanitaire ont repris (semaine du goût, carnaval, soires cinéma...). Les Conseillers Municipaux en prennent acte et n'émettent pas d'observation particulière.

Elections législatives

L'assemblée établit le tableau des permanences pour les élections législatives de juin 2022.

ACTP (Attributions de Compensation de la Taxe Professionnelle)

La communauté d'agglomération du Grand DOLE verse à ses communes membres une ACTP. Dans sa délibération du 17/03/2022, le Conseil Communautaire a pris acte que la révision de l'attribution de compensation est possible sans que la commune concernée ait auparavant donné son accord à cette révision et que la révision libre ne peut être mise en œuvre qu'après avoir réunies trois conditions cumulatives :

1. Une délibération à la majorité des deux tiers du conseil communautaire sur le montant révisé de l'attribution de compensation,
2. Une délibération à la majorité simple sur le même montant révisé de l'assemblée délibérante de chaque commune concernée,
3. Que ces délibérations visent le dernier rapport élaboré par la Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal est informé de ces dispositions et des conditions pour une révision libre portant sur ces attributions de compensation. Après délibération, il approuve le montant de l'ACTP 2022 annelle (ACTP) tel que figurant dans la délibération du Conseil Communautaire du 17 mars 2022 relative à l'approbation du rapport de la CLECT du 16 février 2022. Ce montant est de zéro pour AUMUR.

Finances

Trois dépenses budgétaires inscrites à l'article 2031 portant sur des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à l'étude sur le Bief Noir doivent être intégrées au chapitre 041 aux articles 2312 pour 3 552 € et 2313 pour 1 772 €. Ce passage d'écriture fera l'objet en conséquence d'une délibération modificative.

Fibre optique

Le Maire présente le compte-rendu de Madame EPS de la société CIRCET concernant le déploiement de la fibre à AUMUR. Elle prévoit une fin des travaux en septembre 2022 avec l'installation supplémentaire de poteaux en bois sur la commune. 22 Nouveaux poteaux seront installés (2 rue d'Abergement, 2 rue de Bourgogne, 1 rue des Ormeaux, 1 rue du 8 Mai 1945, 10 rue du Bois, 4 rue du Stade, 1 impasse du Vieux Sentier, 1 rue des Aubépins). Le Conseil Municipal en prend acte.

Affouages

M. Christian CLAIROTTE fait le point sur la campagne d'affouage 2021/2022. 320.5 stères ont été façonnés. La campagne rapportera à la commune une recette de 2 083.25 euros. Le Conseil Municipal en prend acte.

Cérémonie du 8 Mai 1945

Elle aura lieu en mairie à 10 heures.

Plantation des fleurs

Elle est prévue le 17 Mai à 8 heures. Les plants seront livrés le 16 Mai à 17h30. Les Conseillers Municipaux sont invités à participer à la plantation.



Le Maire,
M. CHEVAUX